

Le parrain remplit le formulaire parrainage CANAL et le transmet à son filleul.

Pour s'abonner à CANAL, le filleul appelle le **0891 36 02 18** Service 0,25 € / min
+ prix appel ou se rend chez un distributeur agréé CANAL* ou se connecte sur lesoffrescanal.fr avant le 31/01/2018.

Parrain/Filleul : 50€ d'économies sur votre abonnement CANAL⁽¹⁾⁽²⁾ avec le code : E43E

Assurez-vous d'avoir complété cette partie avant de remettre ce formulaire à votre filleul.

NOM :

PRENOM :

CODE POSTAL :

NUMERO CLIENT :

(1 lettre + jusqu'à 8 chiffres) figurant sur les courriers que nous vous adressons

VOTRE E-MAIL :

Pour bénéficier de votre offre de parrainage à CANAL, contactez-nous avec le code promo suivant : **E43E**



PAR TELEPHONE

0891 36 02 18

Service 0,25 € / min
+ prix appel

OU



CHEZ VOTRE
DISTRIBUTEUR

Munissez-vous de ce coupon
et rendez-vous chez votre
distributeur agréé CANAL*

*Coordonnées des distributeurs agréés disponibles sur Internet : www.lesoffrescanal.fr/distributeur ou au

0891 36 02 18 Service 0,25 € / min
+ prix appel

Offre valable en France métropolitaine, selon disponibilité chez votre opérateur, jusqu'au 31 janvier 2018 pour toute souscription par le(s) filleul(s) d'un nouvel abonnement (toute personne non abonnée à CANAL au cours des 6 derniers mois) d'1 an (12 mois + le mois en cours) ou de 2 ans (24 mois + le mois en cours) aux offres CANAL par la TNT et/ou le réseau Internet, le câble, le satellite et l'ADSL/Fibre. Pour un abonnement par la TNT et/ou le réseau Internet : sous réserve de disposer du matériel compatible et d'une connexion Internet haut débit. Tout changement de mode de réception et/ou d'opérateur entraîne l'annulation de la promotion. Cette offre est non cumulable avec d'autres offres promotionnelles CANAL en cours, hors offre nationale. Les offres de parrainage CANAL sont limitées à 6 filleuls par an et par abonné CANAL, quel que soit le support de communication.

(1) Un avoir de 50 € viendra en déduction de la (des) prochaine(s) mensualité(s) d'abonnement CANAL du filleul, hors options et produits à la carte.

(2) Le parrain bénéficiera d'un avoir de 50€ par filleul (dans la limite de 6 par an) qui viendra en déduction de sa (ses) prochaine(s) mensualité(s) d'abonnement CANAL, hors options et produits à la carte. L'avantage du parrain lui sera attribué à réception et activation du contrat d'abonnement à CANAL du (des) filleul(s) dans le système informatique CANAL, sauf en cas d'impayés. Offre non valable en cas de paiement comptant du parrain ou de rétractation du filleul.

Nous vous rappelons que le filleul dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de l'acceptation de l'offre ou à compter de la mise à disposition du matériel CANAL dans le cadre d'un abonnement avec un matériel CANAL, en écrivant à GROUPE CANAL+ - TSA 86712 - 95905 CERGY-PONTOISE CEDEX 9, le cas échéant en nous renvoyant le formulaire de rétractation accessible sur www.lesoffrescanal.fr.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations personnelles vous concernant, que vous pouvez exercer auprès de GROUPE CANAL+ 95905 CERGY-PONTOISE CEDEX 9 en joignant un justificatif d'identité.

Société d'Édition de CANAL PLUS, S.A. au capital de 95 018 076€ - 329 211 734 RCS Nanterre - GROUPE CANAL+ - SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 100 000 000€ - 420 624 777 RCS Nanterre. - Sièges sociaux : 1 PLACE DU SPECTACLE 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.